

Deux fédérations à votre service en Dordogne

**Représenter et animer les
associations locales**



- Représentation et défense des adhérents auprès des pouvoirs publics et des organismes sociaux.
- Appui administratif et conseil pour la création du groupement et au cours de la vie du groupement.
- Gestion du groupement départemental.



- Représentation et défense des adhérents auprès des pouvoirs publics et des organismes sociaux.
- Aide à la création d'associations locales et à leur bon fonctionnement : appui administratif, conseil, recherche de financements ; partage des expériences des uns et des autres ; formation.
- Gestion du groupement départemental.

Nous contacter

Un seul numéro : 05 53 35 88 15

Chambre d'agriculture
Cré@Vallée Nord
295 Boulevard des Saveurs
Coulounieix-Chamiers

Adresse postale :
CS 10250 - 24016 PERIGUEUX CEDEX 9

Horaires d'ouverture :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
du lundi au vendredi



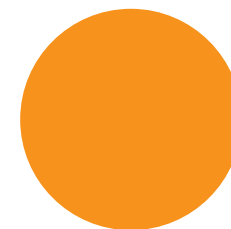
Partenaires financiers



L'emploi partagé en milieu rural ●



**Un outil de
développement
pour votre
exploitation,
votre entreprise**



Le groupement d'employeurs (GEA)

Une nouvelle dynamique pour l'entreprise

Disposer à plusieurs d'un salarié compétent

Gilles, Étienne et Alain sont viticulteurs, seuls ils ne peuvent embaucher un spécialiste pour développer la qualité de leurs produits, leur originalité. En se regroupant dans un GEA, ils ont pu se partager les services de Francine, œnologue diplômée, salariée du GEA.



Une sécurité partagée

Partager une ressource humaine c'est l'occasion d'échanger, d'élaborer ensemble des solutions. C'est une sécurité pour l'exploitation et pour le salarié.

Créer un emploi permanent, qualifié, à temps complet

Claude, Daniel et Irène ont augmenté leur chiffre d'affaires par la vente directe. Facturer, gérer la clientèle leur prend environ une journée par semaine. Ils ont embauché Sandra diplômée en gestion commerciale. Elle est salariée du GEA en CDI (contrat à durée indéterminée). Un vrai travail à temps complet et pour longtemps.



Le remplacement

Faciliter la vie, sécuriser l'exploitation

Congés
Evènements familiaux
Maternité, paternité

Une assurance coup dur

En cas de maladie, d'accident

Favoriser l'implication dans la vie professionnelle

Exercer un mandat professionnel, syndical, électif
Suivre une formation

« On progresse quand on peut se libérer de son exploitation »

Marie aimerait suivre une formation en gestion technique d'élevage. Mais voilà...
« On ne peut pas dire aux agriculteurs de s'absenter trois journées si, à chaque fois, il y a tout le travail de la ferme qui les attend au retour.
Trop souvent on se prive d'une formation parce qu'on a quelque chose à faire. »



Le groupement d'employeurs agricole départemental (GEAD 24)

Une solution souple

C'est un GEA particulier, à l'échelle du département, qui permet la mise à disposition de personnels occasionnels : cueillette, pointes de travail, main-d'œuvre d'appoint.

Les travailleurs sont salariés du GEAD. L'adhérent est ainsi libéré des contraintes liées à l'employeur, et paie sa quote part au groupement.

La fédération départementale (FDGEA)

120 GEA en Dordogne.
300 salariés en CDI.
Une Charte de qualité régionale pour l'emploi.



Le service départemental de remplacement (GEAVR 24)

- Répondre aux demandes individuelles non pourvues à l'échelle locale.
- Mettre à disposition des éleveurs des agents spécialisés dans les filières animales.
- Embaucher et assurer le salarié, organiser le planning.
- Instruire les aides au remplacement et établir les factures.

Services de remplacement 24

C'est la fédération départementale des associations locales de remplacement. Elle leur apporte un appui technique, administratif et financier. Elle favorise les échanges entre les associations et gère les aides du Casdar et du Conseil départemental.